



Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 Paris

Paris, le 16 mai 2024

AUDREY BÉLIM

Monsieur le Président,

—————
SÉNATRICE
DE LA RÉUNION
—————

Suite à ces nuits tragiques en Nouvelle-Calédonie, j'ai tout d'abord une pensée pour les familles des trois jeunes Kanak tués, celles des deux gendarmes décédés et de la jeune femme qui a perdu son bébé, faute d'avoir pu avoir accès à l'hôpital. Chaque mort est un drame pour la République. Chaque mort est une défaite pour la politique. Le vivre-ensemble et la paix sont nos biens les plus précieux.

—————
SECRÉTAIRE DE LA
COMMISSION DE
L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
—————

Le Gouvernement souhaite actualiser le corps électoral de la Nouvelle-Calédonie, qui n'a pas été révisé depuis 1998. Si l'objectif est compréhensible, la méthode n'est assurément pas la bonne, ce que nous, sénateurs socialistes, n'avons eu de cesse de répéter.

—————
VICE-PRÉSIDENTE DE
LA DÉLÉGATION
SÉNATORIALE AUX
OUTRE-MER
—————

Le peuple Kanak a une histoire lourde et douloureuse avec la France. Un lien de confiance, ténu, avait été tissé depuis les accords de Matignon de 1988, puis les accords de Nouméa en 1998. Lien de confiance construit sur la considération d'une population colonisée, inscrite dans un processus de décolonisation encore d'actualité. Une population qui souhaitait avant tout protéger son identité, sa culture, ses traditions et ses valeurs malgré son rattachement à la nation française. Cette confiance, qui a été difficile à construire, vient d'être annihilée par des méthodes méprisantes envers le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et les efforts menés par chacune des parties ces dernières décennies. Ce principe même qui les avait amenés à proclamer par trois fois leur attachement à la Nation.

Deux problèmes se posent. Sur la forme tout d'abord, le dossier ne doit pas être géré par le ministre de l'Intérieur mais par le Premier ministre comme c'est le cas sans discontinuer depuis les accords de Matignon avec Michel ROCARD puis les accords de Nouméa avec Lionel JOSPIN. Il en va de la continuité de l'Etat et de la confiance de l'ensemble des parties, Kanaks comme loyalistes. Cette demande des sénateurs socialistes était également la demande de trois anciens Premiers ministres, toutes sensibilités politiques confondues : Jean-Marc AYRAULT, Edouard PHILIPPE et Manuel VALLS.

Sur le fond ensuite, depuis les accords de Matignon, tous les gouvernements ont scrupuleusement veillé à respecter le dialogue local et à débiter une révision constitutionnelle à Paris une fois seulement qu'un consensus eut été trouvé au niveau local. Le Gouvernement a cherché à accélérer le calendrier et contraindre les négociations. C'est ignorer les violences et les décès qu'il y a eu de 1984 à 1988. C'est entraver le lien de



- 2/2 -

confiance qui avait été tissé. Cela pouvait dégénérer, comme nous l'avons dit, et cela a dégénéré.

Pour l'avenir et la paix en Nouvelle-Calédonie, la seule solution est maintenant une réelle volonté d'écoute et de considération de la part du Gouvernement, prenant en compte les inquiétudes et souhaits des deux parties et prenant, enfin, le temps de la négociation.

Une visioconférence ne pouvait plus être la solution. Cette proposition a été perçue comme un affront. Faire venir les acteurs néocalédoniens à Paris n'est plus possible après l'escalade de la violence et de la défiance. Il faut aujourd'hui échanger les yeux dans les yeux.

Le Gouvernement doit désormais proposer une rencontre physique à mi-chemin entre l'Hexagone et la Nouvelle-Calédonie. Ce lieu doit toutefois absolument faire partie du territoire national.

La France n'est pas qu'hexagonale. La France des Outre-mer peut permettre d'apaiser les tensions. C'est un besoin urgent. L'Histoire nous regarde et nous devons être à la hauteur. Il ne tient qu'au Gouvernement de montrer qu'il ne souhaite plus mépriser ces territoires et qu'il souhaite renouer le dialogue. Il ne tient qu'au Gouvernement de prouver son désir des Outre-mer.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Audrey BÉLIM
Sénatrice de La Réunion